

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-090 DU 05 MARS 2005

Chargeant Monsieur Zul-Kifl SALAMI,
Ministre d'Etat Chargé de la Planification
et du Développement, de l'intérim du
Président de la République pour compter
du 05 mars 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005 -052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Zul-Kifl SALAMI, Ministre d'Etat Chargé de la Planification et du Développement est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour la République togolaise.

Article 2 : Il est délégué à Zul-Kifl SALAMI, durant cette période, les pouvoirs de chef du Gouvernement.

.../...

Article 3. - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 mars 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MINISTRES 21
SGG 4 MECPD 2 JO 1.